

Journée Solidarité : comment ça fonctionne ?

Petit rappel historique

LE LUNDI DE PENTECÔTE



Création après la canicule meurtrière de 2003 par le gouvernement du Président Chirac. Sacrifice d'un jour férié pour financer la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour les actifs. Etendu en 2013 aux retraités et invalides assujettis à l'impôt sur le revenu. Les employeurs versent une contribution de 0,3% de la masse salariale. Les revenus du capital y sont aussi soumis.

Cette journée de solidarité rapportant environ 3 milliards se fond donc dans le budget général de l'Etat. L'utilisation des recettes n'est jusqu'à présent qu'une prévision.

Redistribution de 1,375 milliards pour les personnes âgées et 917 millions pour les personnes handicapées pour la part CNSA.

Redistribution de 455 millions pour l'APA et ses accompagnements pour la part CASA.

Comme on le voit, d'une part il s'agit de prévision (difficilement vérifiable) pour la CNSA et d'autre part des recettes non utilisées (271 millions) pour la part CASA qui sont noyées dans le budget général.

L'annonce d'une journée nouvelle de solidarité n'est pas neutre. Elle demande un effort supplémentaire aux travailleurs et aux retraités. Ce n'est pas un impôt nouveau mais y ressemble étrangement. Les grands gagnants ne sont pas les personnes âgées mais le patronat et les actionnaires.

CSG PAYÉE PAR « LES VIEUX » POUR AIDER LES JEUNES, ET 2 JOURS DE TRAVAIL GRATOS PAR « LES JEUNES », AFIN D'AIDER « LES VIEUX »

Le gouvernement Macron propose un second jour férié non payé pour aider les "anciens" auxquels il vient d'augmenter la CSG pour aider les travailleurs !

Franchement, vous ne croyez pas qu'il se fout de notre gueule ?



MAISON DE LA CGT
2a boulevard du 1er
RAM
10000 TROYES
Téléphone
03.25.73.66.23
Mail:
usrctg10@gmail.com



EDITORIAL



L'actualité est encore et toujours dominée par les mouvements sociaux.

Les cheminots sont engagés dans une lutte pour un véritable Service Public de transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs, et pour de meilleures conditions de vie et de travail.

Oui nous sommes partie prenante dans la défense d'une SNCF qui prenne en compte les revendications des retraités en matière de déplacement avec un personnel non soumis à la rentabilité financière, mais des agents attachés à leur mission avec un statut garant de leur formation et de fait garant de notre sécurité.

Concernant la défense des services publics, chacun d'entre nous peut sur son territoire pointer du doigt ce que veut dire leur disparition, la fermeture des accueils, la logique du tout internet, comme ce qui nous attend avec la réforme du prélèvement à la source des impôts : des plates-formes internet qui seront dorénavant nos interlocuteurs avec toute la déshumanisation que cela suppose.

Si pendant longtemps les retraités ne s'était pas fait entendre dans la rue, le mépris avec lequel les traitent le Président de la République a tenté d'expliquer que nous ne comprenions rien, les ont contraints à se mobiliser toujours plus fortement.

Les manifestations des 500 retraités le 28 septembre et les 1 000 du 15 mars ont marqué les esprits.

Ils n'ont pas apprécié le « merci » aux retraités qui subissent la hausse de la CSG, et le « J'ai besoin de vous ». La cerise sur le gâteau a été l'annonce de la ministre de la santé d'une piste pour instaurer « Deux lundis de Pentecôte travaillés » Dans un même temps ils remercient les plus âgés d'accepter un effort financier et demandent aux salariés de travailler gratuitement pour financer la dépendance !!!!

Si le premier ministre espérait calmer la colère des retraités en exonérant 100 000 d'entre eux de la hausse de la CSG, c'est raté. Il a simplement montré que l'on peut légalement corriger l'injustice pour l'ensemble des retraités.

C'est ce que les 9 organisations de retraités exigent en lançant une pétition dans tout le pays et sur internet et en appelant à des rassemblements le 14 juin

Une loi de finances rectificative annulant la hausse de la CSG pour tous. Est-ce possible ?

Ce n'est pas parce qu'une loi de finances a été votée et même promulguée qu'elle ne peut faire l'objet de la moindre modification.

On appelle cela une loi de finances rectificative, texte présenté au cours de l'exécution budgétaire, selon l'évolution de la conjoncture, l'existence de nouvelles rentrées fiscales inattendues ou encore une détérioration de la situation.

En 2008, Sarkozy a ainsi fait voter en une journée (!) une loi de finances rectificative pour venir au secours des banques empêtrées dans la crise financière ! Il s'agissait alors de 400 milliards d'euros...

Autant dire que rien ne doit nous retenir, retraités victimes d'une ponction de 4,5 milliards au titre de la CSG, d'exiger aujourd'hui notre dû !

Surtout que nous risquons fort de voir la CSG augmenter encore dans les années à venir, si nous n'y prenons garde...

Le mécontentement légitime des retraités et pensionnés, dont un nombre croissant a effectué une carrière complète soldée par des décennies de cotisations régulières et marquée par la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle, doit se traduire par un nouveau rapport de forces politique et social contraignant le Gouvernement et sa majorité parlementaire à débattre au plus tôt d'un collectif budgétaire et d'une loi de financement rectificative de la Sécurité Sociale (les motivations et procédures sont communes) pour faire valoir la justice sociale et la véritable efficacité économique, celle découlant du respect des droits collectifs.

Soyez nombreux à signer la pétition après des militants retraités ou sur les marchés pour exiger une loi de finances rectificative annulant la hausse de la CSG, la fin du gel des pensions et leur revalorisation



Rassemblement le 14 juin à 14H 30mn

Place de l'hôtel de ville de Troyes

Manifestation avec cortège vers les permanences des députés -es

Et la préfecture avec dépôt des pétitions

USR AUBE CGT

Maison de la CGT

2 Boulevard du 1er RAM

10000 Troyes



BULLETIN DE SYNDICALISATION CGT

POUR DEFENDRE MES REVENDICATIONS

Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE A LA CGT

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL :VILLE:.....

TEL: (facultatif).....MAIL:.....

Bulletin à retourner à l'USR-CGT 2 BD du 1er RAM 10000 TROYES ou à remettre à un militant CGT retraité de votre connaissance

Ouverture à la concurrence de la SNCF ou privatisation

Comment cela s'est passé à France Télécoms, Orange ou à La Poste

Pour gagner des parts de marché c'est la guerre contre l'ensemble des différents personnels. A France Télécoms-Orange et à La Poste ont eu lieu de multiples réorganisations du travail qui ont conduit à casser toute péréquation pour rentabiliser les services.



Les filiales et la sous-traitance ont explosé, comme à France Télécoms-Orange ou la sous-traitance a atteint 25 % du volume d'activité. La fin du recrutement au Statut a cessé en 1997 à France Télécoms-Orange et en 2000 à La Poste avec 5000 suppressions d'emplois par an.

A France Télécoms-Orange si il n'y a pas d'embauche d'ici 2019 il n'y aura plus que 66 000 emplois ce qui a entraîné des dizaines de suicides et

des maladies professionnelles multiples (Ex : Burn-out).

Alors comment croire les promesses de ce gouvernement pour la SNCF sur la pérennité du système de retraite avec la nouvelle attaque sur les retraites sur l'ensemble du pays. Sur l'emploi même conséquence de la rentabilisation à outrance comme à France Télécoms-Orange avec également le transfert prévu du personnel à des sociétés concurrentes au gré des transferts de lignes.

Quant à la rémunération, comme tous les employés de France Télécoms-Orange ou de La Poste, les personnels de la SNCF connaîtront une baisse considérable de leur pouvoir d'achat.

En faisant grève pour rejeter le projet sur la SNCF et défendre le Service Public ferroviaire, les cheminots avec leurs organisations syndicales défendent l'Intérêt de tous les salariés.



Les retraités Baralbins dans l'action

15 mars.

Ils ont bien montré leur colère ce jour-là !

Le premier rendez-vous était fixé à 11h00 Place de l'Hôtel de Ville de Bar sur Aube devant la permanence du Député LRM de la 1^{ère} circonscription. C

C'est l'assistant parlementaire de M. BESSON MOREAU qui nous a reçus. Nous avons donné lecture de la motion refusant la baisse de nos pensions.

Un covoiturage a ensuite été organisé pour rejoindre la manifestation Intersyndicale



19 avril manifestation mouvementée mais pacifique

Ce sont près de 80 personnes qui se sont retrouvées une nouvelle fois devant la Mairie de Bar sur Aube pour protester contre ce gouvernement sourd et obstiné.

La pétition contre la hausse de la CSG a été largement signée au cours de la manif.

Fait inédit encore dans notre petite ville, le parcours du cortège a été refusé et les autorités nous interdisaient de rejoindre la Gare SNCF. C'était sans compter sur la motivation de nos troupes qui ont tout d'abord improvisé un setting sur la RD 619 bloquée par la gendarmerie et ont ensuite rejoint par les trottoirs ou avec leur véhicule personnel la Place de la Gare pour y manifester leur soutien aux cheminots en grève.

On continue et on ne lâche rien !

22 Mai mobilisation des fonctionnaires

Les retraités étaient présents pour soutenir les fonctionnaires dans leur action et pour défendre les services publics de proximité et de qualité.

